

Discours

Discours de Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, prononcé à l'occasion de la réception des lauréats de l'appel à projets en faveur des dispositifs d'aide à la professionnalisation des étudiants et diplômés de l'enseignement supérieur Culture, à Paris, le 12 octobre 2015.



Contact presse

Délégation à l'information et à
la communication
01 40 15 83 90
service-presse@culture.gouv.fr

SEUL LE PRONONCE FAIT FOI

Toute l'actualité du ministère de la Culture et de la
Communication

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

<https://twitter.com/MinistereCC>

Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

Je suis très heureuse d'accueillir aujourd'hui les lauréats du premier appel à projets que nous avons lancé auprès des écoles d'enseignement supérieur de la culture, pour les inciter à créer de nouveaux lieux et de nouveaux dispositifs pour soutenir les jeunes créateurs.

Une quarantaine de candidatures nous est parvenue, et je salue tous ceux qui les ont portées : les projets étaient tous de grande qualité. Le succès qu'a rencontré cet appel me conforte dans l'idée qu'il y avait là des attentes et des besoins majeurs.

Premier besoin : celui qu'éprouvent les jeunes artistes d'être accompagnés dans leurs premiers pas de créateurs, et notamment en sortie d'école. Le Président de la République a fait de la jeunesse la grande priorité du quinquennat, car l'entrée des jeunes dans la vie active n'a rien d'évident aujourd'hui, dans un contexte économique dont chacun de nous sait qu'il est difficile. Pour les jeunes créateurs, je le sais, cette difficulté est parfois plus grande encore.

Les établissements d'enseignement supérieur du monde de la culture ont évidemment un rôle déterminant dans les solutions que nous pouvons imaginer. Dans nos écoles, nous avons donc beaucoup travaillé pour que les jeunes aient accès à une meilleure information sur les droits d'auteur ou la commande publique, sur les dispositifs qui existent pour soutenir la création artistique ou la création d'entreprise, car c'est souvent, en premier lieu, l'information qui fait défaut.

Mais il fallait aussi de nouveaux lieux et de nouveaux dispositifs pour leur mettre le pied à l'étrier et créer des ponts entre la formation et la vie professionnelle. C'est la première vocation des pépinières et des incubateurs, qui sont des modèles suffisamment éprouvés – et suffisamment souples – pour s'adapter aux besoins des artistes, du spectacle vivant comme de l'architecture et du design, des arts plastiques comme de l'audiovisuel et du cinéma. Cet appel à projets vient répondre à ce premier besoin, et je salue les écoles qui ont apporté leur contribution.

Il s'inscrit, de fait, dans une véritable politique d'emploi en faveur du monde de la création que je porte en particulier avec Myriam El Khomri. Elle sera au cœur de la conférence pour l'emploi que nous tiendrons à la fin de la semaine. Elle sera d'ailleurs ouverte par le Premier Ministre : c'est la preuve manifeste de son caractère prioritaire pour le gouvernement.

Deuxième besoin : celui qu'éprouvent les jeunes artistes de disposer de lieux de création novateurs, adaptés aux méthodes et aux contraintes artistiques d'aujourd'hui. Des lieux d'expérimentation. Des lieux de rencontres artistiques, propices aux collectifs. Des lieux qui pourront revendiquer le titre « d'atelier du XXI^e siècle », à l'heure du numérique et des imprimantes 3D, à l'heure de l'hybridité, qui brouille les frontières entre les disciplines et les techniques, et explore sans cesse de nouvelles façons de créer et d'agir.

Là aussi, les écoles d'art et d'enseignement supérieur de la culture ont un rôle essentiel pour penser et accompagner ces nouveaux espaces. C'est le cas des fablabs, des espaces de coworking ou des projets de mise en réseau, réels ou virtuels, qui font surgir des projets inattendus. C'est le cas, plus pratiquement, des groupements d'employeurs, qui permettent de mutualiser certaines fonctions et certains services.

Une chose est certaine : nous ne savons pas encore à quoi ressembleront les œuvres de demain. Mais nous savons que nous accueillons les talents qui les créeront. Nous voulons simplement leur offrir des conditions pour le faire, en toute confiance. Je considère que c'est l'une des toutes premières responsabilités de mon ministère.

J'avais dit d'ailleurs, à mon arrivée rue de Valois, que je voulais en faire un incubateur culturel. Si j'en juge par les projets qui ont été déposés, sans vouloir dévoiler ceux qui vous seront présentés dans quelques minutes, nous y sommes ! Car nous soutenons aujourd'hui l'émergence de lieux véritablement innovants, pour des artistes qui ne le seront pas moins.

Cet appel à projets est issu d'une démarche que j'ai engagée en avril dernier : celle des Assises de la Jeune Création. Pendant trois mois, elles ont réuni des jeunes créateurs et tous ceux qui les accompagnent. Mon objectif était bien sûr de faire le point sur leur situation et d'identifier leurs besoins. Mais je voulais aussi m'assurer que la France reste une terre d'artistes, dynamique et foisonnante, dans un monde en profonde mutation, et dans un pays où la tentation de limiter la liberté des créateurs refait malheureusement surface.

La force de ces Assises, j'en suis convaincue, repose sur la méthode que nous avons suivie : c'est une méthode participative, faite de co-construction, d'élaboration collectives de solutions, car on n'est jamais aussi efficace qu'en faisant confiance à ceux qui ont fait l'expérience des difficultés et qui ont su inventer des solutions efficaces. C'est une méthode pragmatique, qui a pour objectif de lever les verrous et d'expérimenter rapidement de nouveaux dispositifs. Cette méthode, je la revendique comme marque de fabrique, parce que je crois qu'elle produit de vrais résultats.

Je voulais des résultats rapides. Nous y sommes. J'avais annoncé cet appel à projets en concluant les Assises en juin dernier. Aujourd'hui, nous entrons dans une phase concrète. Il s'agit là d'une mesure parmi celles que j'ai alors évoquées.

D'autres seront mises en œuvre d'ici la fin de l'année.

Je pense en particulier au développement du compagnonnage et des résidences d'artiste – ces fameux « foyers Médicis » que j'appelle de mes vœux.

Je pense aussi à la création de tiers lieux et de lieux intermédiaires, du même ordre que ceux qui nous ont été présentés pour les diplômés des écoles.

Je pense enfin au grand projet Médicis à Clichy-Montfermeil, qui sera emblématique de cette nouvelle façon de soutenir la création : un lieu hybride, qui jouera à la fois le rôle de formation, de création et de diffusion, ouvert au public, dans un territoire au cœur d'un Grand Paris en pleine transformation. La mission de préfiguration de ce projet, qui prendra la place de la Tour Utrillo, est désormais lancée. Son ambition sera déjà visible sur le terrain, dans une programmation « avant les murs » dès l'an prochain.

Toutes ces nouvelles mesures sont déjà inscrites au budget 2016. 7M€ leurs seront spécifiquement consacrés, l'an prochain.

Merci aux enseignants, aux artistes, aux élèves, à tous les établissements et toutes les structures qui ont répondu à cet appel. Ensemble, nous rendons possible la création et la culture de demain. Un nouveau chemin est ouvert.

Je vous remercie.